

Salmiech

Bulletin
Municipal 2023



*Il était une fois les Cavalcades de Salmiech
Retrouvez l'histoire de ces festivités en dernières pages !*

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Nous voici en l'an 2024 avec tout ce que cela peut laisser craindre ou espérer. Je souhaite que cette année qui commence apporte, à chacun d'entre nous, davantage d'espérance, de joie et de bonheur.

Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine, chance que beaucoup nous envient mais qui n'est pas synonyme de repli sur nous-mêmes. Au contraire, nous devons continuer d'offrir à tous les habitants de notre commune l'ensemble des infrastructures, services et commerces indispensables à son bon développement. A ce propos, je veux remercier nos entreprises, nos artisans, commerçants et agriculteurs, acteurs majeurs de la prospérité de notre commune.

Je veux dire aussi un grand merci à nos employés communaux qui s'acquittent de leurs tâches avec beaucoup d'application dans un esprit de service public. Rappelons qu'une municipalité ne doit son bon fonctionnement qu'à celles et ceux qui travaillent à construire l'avenir qu'ils soient élus, employés communaux, bénévoles du monde associatif ou acteurs économiques et sociaux. Avant de dresser le bilan de notre activité, j'ai une pensée pour ceux qui nous ont quitté au cours de cette année passée, notamment, Jean-Yves Bonnet dont la renommée permet à notre village de Salmiech d'être connu et reconnu sur le plan national.

Le moment est venu de se remémorer ce qui a été accompli et de dresser la feuille de route pour l'avenir :

Je voudrais en priorité citer le projet majeur de cette mandature : la création d'une nouvelle école. Comme vous le savez, les bâtiments existants construits dans la dernière décennie du XIX^{ème} siècle sont vétustes et inadaptés. Au terme d'une longue réflexion de l'équipe municipale et compte tenu de l'importance de l'investissement et des difficultés d'une rénovation, nous avons opté pour la création d'un groupe scolaire neuf.

Parmi les autres réalisations, citons, pêle-mêle, l'installation d'un columbarium qui répond à la demande de nos administrés, la réfection de la route de la Palhousie dont le coût est pris en charge par l'intercommunalité avec l'aide du département et de la commune. Nous pouvons évoquer également l'extension du garage communal et la réfection de la route départementale au niveau de Pont de Grandfuel à l'initiative du Département et de la Communauté de Communes. Enfin, des équipements en photovoltaïque sur le terrain de l'ancienne décharge et sur les toitures de la salle polyvalente et du foyer logement sont en cours d'installation.

Au chapitre des événements, quelques temps forts remarquables en 2023 : la visite de Monsieur Charles GIUSTI, Préfet de l'Aveyron, accompagné de Madame Véronique MARTIN SAINT-LEON, Sous-Préfète de Millau, de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Département, et de tous les maires de l'intercommunalité réunis pour un échange très constructif. M. ROUSSET, Député de la circonscription, a été également reçu à l'occasion d'un après-midi de rencontre avec les jeunes agriculteurs de la commune.

Concernant les manifestations culturelles, festives et sportives, citons le spectacle de danse original proposé par la commission culture du PETER du Levezou, la journée du Musée, le week-end de la Fête votive de Juillet, les marchés gourmands de l'été, la semaine des Drôlles très prisée par les enfants, le concert à l'Eglise de Saint-Amans, les représentations théâtrales de la troupe locale et les quines des différentes associations. Rappelons aussi le Trail Méandres du Céor, le concours officiel de tir à l'Arc, la semaine pour les jeunes, organisé par le Club de Tennis et toutes les rencontres footballistiques du Club local. La réalisation de toutes ces manifestations n'est possible que grâce à l'activité des bénévoles de la commune dont le dynamisme est à souligner.

Pour conclure, je dirais qu'en ces temps bouleversés, j'émet le vœu que des habitudes d'échanges et de compréhension mutuelle s'installent durablement entre nous. Conscient de vivre dans un environnement privilégié, protégeons et pérennisons son authenticité.

Je vous souhaite à toutes et tous, une excellente année 2024 pour vous et vos proches et une prospérité pour notre commune de Salmiech.

Jean-Paul LABIT, Maire de Salmiech

Le personnel au service de la Commune

La municipalité souhaite vous présenter le personnel communal de Salmiech qui met tout en œuvre pour le bon fonctionnement de notre village.

**Nathalie
TOURNIER**



- Temps complet
- Fonctionnaire, titulaire en poste depuis 2021
- En charge du secrétariat de Mairie : Comptabilités et Finances publiques, Rédactions des actes administratifs, Urbanisme, Etat civil, Aide sociale, Gestion funéraire, Elections etc ...

**Saïda
FAKIR**



- 16h/semaine
- Dans la collectivité depuis 2022
- Fonctionnaire, titulaire
- En charge de l'assainissement, de l'urbanisme et de l'état civil
- Assure les permanences de secrétariat de Mairie lors des congés, pour la continuité du service public

**Marion
DENOYELLE**



- 32h/semaine
- Contractuel, en VTA (contrat aidé par l'État), en poste depuis 2023, CDD
- Projets Culturels, Évènementiel, Développement du territoire, Communication
- Accueil au secrétariat en tiers temps

**Brigitte
LANDRIAULT**



- 16h/semaine
- Contractuel, (contrat financé par la Poste) CDD, en poste depuis 2021
- En charge de la gestion de l'agence postale
- Chargée des ouvrages de la bibliothèque communale

**Régis
BESOMBES**



- Temps complet
- Fonctionnaire, titulaire en poste depuis 1987

- Temps complet
- Fonctionnaire, titulaire en poste depuis 1998

**Patrick
VIGROUX**



- Agents polyvalents des services techniques : Maintien en été de l'espace public, Entretien des espaces verts, des cimetières, des bâtiments communaux, Manutention sur les bâtiments, les équipements, Entretien des machines et du matériel

**Kaoutar
LACHERET**



- 24h28/semaine (annualisé)
- Dans la collectivité depuis 2017
- Contractuelle, CDI
- ATSEM : Seconde l'enseignante des maternelles, Gère l'accueil et l'hygiène des plus petits, Accompagne les ateliers pédagogiques, Surveillance et anime le temps périscolaire du matin

**Auréli
LETENEUR**



- 15h49/semaine (annualisé)
- Contractuelle, depuis 2019, CDD
- En charge de la cantine (service et inscription)
- Surveillance et animations des temps périscolaires

**Élisabeth
BRUNEL**



- 3h22/semaine
- Contractuelle, depuis 2018, CDD
- Agente technique entretien pour les bâtiments communaux

**Cécilia
RENAULT**



- 13h54/semaine (annualisé)
- Contractuelle, en poste depuis 2022, CDD
- Agente technique entretien à l'école
- Surveillance de la cantine

Permanences Diverses

MAIRIE

Tél : 05 65 46 72 39
(Heures d'ouverture au public)
Mardi, Jeudi, Samedi de 9h à 12h
Mercredi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

GENDARMERIE de Cassagnes

Tél : 05 65 46 70 02
Accueil du public : Mercredi de 14h à 18h,
Vendredi et Samedi de 8h à 12h
En cas d'urgence en dehors de ces horaires, les gendarmes
peuvent être joints 24h sur 24h et 7 jours sur 7 par
l'interphone se trouvant devant le portillon de la brigade.

POMPIERS Cassagnes

Tél : 05 65 74 21 67 ou composer le 18

ENEDIS

Tél : 09 72 67 50 12 (dépannage) ou 09 69 32 18 63 (infos)

SERVICE DES EAUX - AVEYRONNAISE DES EAUX

Tél : 05 65 47 97 30

RUR@LINETTE

Tél : 06 42 79 23 04
Semaines impaires, le jeudi de 9h30 à 12h30,
Place de la Mairie

BIBLIOTHEQUE

Tél : 05 65 46 72 39
Mercredi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
et le Samedi de 9h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 05 65 46 40 70
Ouverture du Mardi au Samedi de 9h à 12h

ASSISTANCE SOCIALE

Tél : 05 65 76 52 80
Dans les bureaux de la Mairie, sur rendez-vous uniquement

DECHETTERIE

Tél : 05 65 46 01 62
Mardi, Mercredi, Vendredi de 14h à 17h
et le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

POINT VERT

Tél : 05 65 61 60 81
Café - Tabac Al'Miech

GROUPAMA D'OC

Tél : 05 65 46 77 89
Du Mardi au Samedi de 9h30 à 12h à Cassagnes,
14 avenue de Lodève

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Nathalie PUEL et Michel CAUSSE, nos conseillers
départementaux sont à votre disposition pour tout
renseignement. Contacter Nathalie Puel au 06 32 04 53 20 /
nathalie.puel@aveyron.fr

Etat-Civil 2023

NAISSANCES :

Catusse Suzanne(09/07)
Aussel Constance (14/11)
Allart Mia (27/12)

MARIAGES :

Clarck Bruno/ Dubier Marion (25/04)
Toulas Thibault/ Rossignol Christelle (08/06)
Négré Sébastien/ Sanchez Adeline (12/08)
Bouzat Pierre/ Proisy Marie- Claude (02/09)

DECES - TRANSCRIPTIONS de DECES et INHUMATIONS SURVENUES

dans les COMMUNES

Bessuéjous Maria 21/01
Boudou Camillette 31/01
Barrau Alfred 15/02
Galibert Bernard 01/03
Falgère Bruno 21/03
Roose Michel 23/05
Bonnet Jean-Yves 31/05
Pagès Albert 02/06
Cluzel Christiane 12/06
Maurinier Alain 13/06
Gayrard Henriette 21/07
Calvet Michelle 05/08
Rey Roger 16/08
Costes Ginette 26/11

LA GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

Le service de garderie est assuré dans les
locaux de l'école et accueille les enfants le
matin de 7h15 à 8h50, et le soir de 16h30 à
18h45.

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 : le système
de facturation est modifié, il se fera sur le
même principe que la cantine : liste de
présence et facturation au mois. Le tarif est
de 1€ le matin et 1€ le soir.

Pour plus de renseignements, veuillez
contacter la Mairie.

Autres numéros utiles

SERVICES	TÉLÉPHONE
Pharmacie Ferrieu	05 65 46 75 01
Cabinet médical (Dr Weets et Dr Fund)	05 65 46 75 07
Cabinet d'infirmières - Résidence le Théron	05 65 74 24 80
Kinésithérapeute (Carrière) - Résidence le Théron	05 65 74 28 67
Ortophoniste (Drulhe) - Résidence le Théron	05 65 77 99 62
Kinésiologue – Ostéopathe (Veronese)	06 16 08 30 06
Centre d'hébergement le Théron	05 65 46 77 31
ADMR - Résidence le Théron	05 65 78 73 99
Pompes Funèbres Durand - Salon funéraire - Résidence le Théron	05 65 74 24 09
Musée du Charroi Rural	05 65 74 23 55
Piscine	05 65 46 79 67
École publique	05 65 46 71 28
Noé Montessori Ateliers pédagogiques (soutien scolaire, éveil musical) et Médiation équine	06 28 82 55 31
Maison paroissiale de Cassagnes	05 65 74 02 35
Centre des Finances Publiques - Espalion	05 65 44 24 00
Communauté des communes du Pays de Salars	05 65 74 39 72

COMMERÇANTS & ARTISANS	NOMS	TÉLÉPHONE
Epicerie - Boucherie	POUGET J.	05 65 74 22 46
Pâtisserie Boulangerie LogAlex	GODZIK M.	05 81 55 98 92
La Ferme du Céor : yaourts, fromages	MASSOL R.	06 81 39 54 37
Café - Bureau de tabac – Presse - Loto « Al Miech »	CADARS C.	05 65 61 60 81
Esthéticienne Fleur de Peau	DAMMEKENS R.	07 84 21 76 57
Coiffeuse Les ciseaux d'Aurore	CAMMAS A.	05 65 74 37 20
Coiffeuse mixte à domicile de Mèche avec vous	BEUCHER C.	06 68 48 23 56
HUCALO consulting	HUCALO J.	06 26 18 87 26
Couvreur	ALBINET F.	05 65 74 22 01
Couvreur	LOPES S.	05 65 78 73 66
Menuisier	BALMES G.	06 83 14 85 54
L.H Menuiserie	HERVET C.	06 19 41 41 85
Rigal Construction Bois	RIGAL T.	06 33 92 04 50
SYCLOSE : Fermeture-automatisme-électricité-menuiserie	CRETIEN L.	06 22 22 58 38
Peintre	CIGAL F.	06 30 20 82 24
Electricien mention accessibilité	NEGRIER	05 65 46 74 51
Plombier	TAURINES C.	06 84 34 71 59
Garagiste station-service	VIGROUX T.	05 65 46 72 30
ASB garage auto	BLONDEL S.	06 48 93 09 51 - 05 65 78 08 91
Taxi Hugues	FRISON H.	06 74 13 95 69
Serrurerie-Métallerie	GAUBERT B.	06 76 41 93 53
Entreprise de Maçonnerie	THOMAS M.	06 17 73 66 28
Paysagiste	BOUDOU D.	06 70 72 36 81
Paysagiste	CAILHOL D.	06 67 95 24 82
Minotier	PUEL J.	05 65 46 75 09
Transport Puel d'OC	PUEL J.	05 65 46 75 09
Transport - Produits agricoles	FOURCADIER J.P.	05 65 74 25 01
SARL Boudes Agri-Tp	BOUDES D.	06 89 77 82 99
Travaux publics	CAVALIE D.	05 65 67 45 52- 06 81 06 16 26
Guillaume Nettoyage	DEBUREAUX G.	06 79 33 15 16

Bienvenue

Bienvenue aux nouveaux habitants que nous sommes heureux d'accueillir dans notre commune qui voit sa démographie progresser régulièrement, témoignage d'une offre d'excellente qualité de vie. Pour information, la barre des 800 habitants a été franchie en 2022. Un groupe d'accueil bénévole référent communal existe : Les volontaires sont Mickaël Godzik, Bernard Drux et Robert Bos. N'hésitez pas à les contacter ou à passer à la mairie.

Les nouveaux installés

Guillaume Nettoyage



Pour un espace impeccable, choisissez notre société de nettoyage. Spécialisés dans le nettoyage des vitres, l'entretien ménager et les cages d'escalier, nous offrons des services de qualité pour particuliers et professionnels. Faites briller votre quotidien avec notre expertise dédiée à la propreté.

Assistantes maternelles

Une nouvelle assistante maternelle s'est installée à Salmiech. Située dans le bourg, Madame SERRANO Rosanna est joignable au 07 68 95 59 01 pour tout renseignement complémentaire.

Pour rappel, 2 assistantes maternelles sont également présentes sur la commune pour s'occuper de vos jeunes enfants :

Madame VEYRAC Mihaela :
05 65 59 44 17
Lotissement la Pépinière

Madame DAURES Fanny :
06 71 11 51 68
Lotissement La Pépinière

Relais assistantes maternelles Lévézou, retrouvez plus d'informations sur le site : RPE du Lévézou (Relai Petite Enfance)

Orthophoniste

Madame DRUHLE Élodie, nouvelle Orthophoniste sur la Commune de Salmiech est installée à la Résidence du Théron depuis Août 2023.
Contact : 05 65 77 99 62

Météo Salmiech

Bernard VIGUIE, notre Monsieur météo de la Commune a patiemment poursuivi ses relevés quotidiens pendant l'année 2023 : la pluviométrie est en forte hausse par rapport à 2022 et comparable à 2021. L'enneigement pourtant faible a doublé et rejoint également celui de 2021.

	2022		2023	
	Pluie (mm)	Neige (cm)	Pluie (mm)	Neige (cm)
Janvier	54	3	67	21
Février	85	0	15	8
Mars	46	4	158	0
Avril	84	7	108	0
Mai	12	0	143	0
Juin	87	0	83	0
Juillet	5	0	36	0
Août	18	0	33	0
Septembre	136	0	45	0
Octobre	14	0	112	0
Novembre	131	0	215	0
Décembre	76	0	150	0
	748	14	1165	29

Rappel 2021 : Pluie 1115 / Neige 21

Un grand merci à Bernard pour ces précieuses et intéressantes informations.

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Délibérations municipales 2023

Retrouvez les délibérations municipales 2023 sur le site internet de la Mairie.



Associations et subventions versées

Nom de l'association	Coordonnées	Montant
Les clampins du Lagast	lesclampins.lagast@orange.fr	500€
APE	elise.costes@hotmail.fr	500€
AJS	06 72 34 87 03 - 06 29 21 21 35	150€
Comité des fêtes	adrien.mazenq@hotmail.fr - 06 76 00 54 65	950€
Tennis Club Salmiech	tcsalmiech@gmail.com	400€
Les archers du Céor	06 27 73 09 73	400€
Les seniors du Céor	lesseniorsduceor@orange.fr	500€
ADMR	05 65 78 73 99 - salmiech@fede12.admr	300€
Les amis du clocher de ST-Amans	amisclocher.amans@orange.fr	400€
Les amis du Musée	thierry.palazetti@sfr.fr	400€
Infos Tourisme	infostourismesalmiech@orange.fr - 06 78 94 96 93	950€
Familles rurales Salmiech	06 81 17 40 05 - 06 70 01 48 57	500€
Pareloup Céor Foot	pareloupceor12@gmail.com	500€
Levezou Segala Aveyron XV	lsa15@orange.fr	200€
L'étoile sportive - Basket	06 70 27 74 25	150€
FNACA		100€
Bérimbau d'oc	contact@capueval.com	

Cotisations et Contributions annuelles versées

Service incendie (SDIS)	15 048 €
SIVU centre de secours de Cassagnes	85 €
Aveyron Ingénierie	762 €
Région Occitanie - Transport scolaire	7 911 €
Centre national d'Action Sociale	6 120 €
Aveyron Ingénierie - Urbanisme	1 908 €

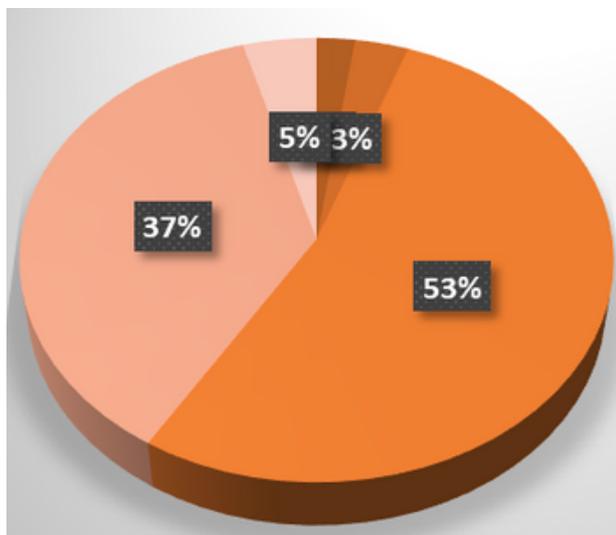
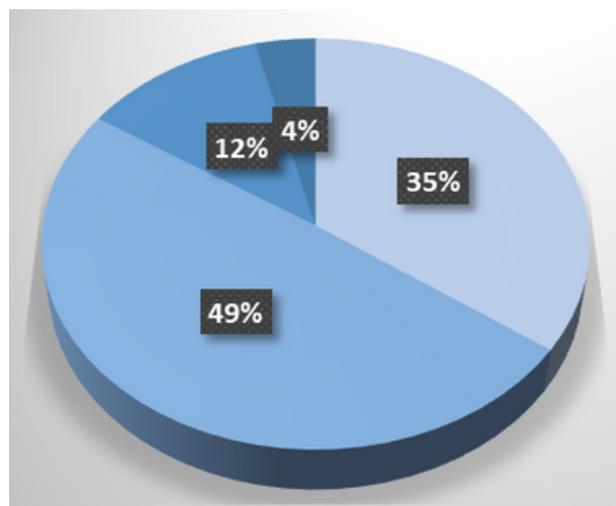
Association des Maires 12	360,81 €
SMICA	1 445 €
Vérification Extincteurs	1 184 €
Syndicat intercommunal AGEDI	1 658 €
SIEDA - Entretien E.P	2 970 €

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Budget 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges de gestion générales (chap 60, 61, 62 et 63)	160 917 €
Charges de personnel	228 411 €
Autres charges de gestion courante	54 809 €
Charges Financières	17 896 €
TOTAL	462 033 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel -remboursement	15 429 €
Vente - Prestations de service - Redevances	21 626 €
Reversement sur recettes : taxes	360 553 €
Subventions d'exploitation : DGF	249 192 €
Autres produits de gestion courante : loyers,....	29 666 €
TOTAL	676 466 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Bâtiments communaux (extension garage)	38 117 €
Aménagement traverse du bourg	381 566 €
Ecole	87 317 €
Annexe Musée	1 230 €
Monuments Aux Morts	756 €
Emprunts et dettes	68 607 €
Bornes Incendie	1 336 €
Régularisation voie communale	379 €
Aire de jeux	3 384 €
Ecole publique	4 656 €
Espace Cinéraire	6 996 €
TOTAL	594 344 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Bâtiments communaux	5 541 €
Monuments aux morts	2 300 €
Aménagement traverse du bourg	62 587 €
Opération financières (FCTVA, excédent de fonctionnement, FAL)	240 480 €
TOTAL	310 908 €

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Entretien voirie

Chaque année, la Communauté de communes du Pays de Salars alloue une enveloppe budgétaire pour les travaux d'entretien et de réfection de voirie.

La réfection de la route de la Palhousie est en cours, les travaux préparatoires sont terminés, le coût global de la remise en état définitif s'élève environ à 220 000 €.

Les actes et autorisations d'urbanisme

La Commune a confié à Aveyron Ingénierie l'instruction de ses actes et autorisations d'urbanisme. Ce service comprend notamment :

- L'instruction des certificats d'urbanisme b, permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir et permis d'aménager ; ainsi que leurs modificatifs, demandes de transfert et de prorogation
- le contrôle de la conformité des travaux relatifs aux autorisations et actes d'urbanisme est instruit par AVEYRON INGÉNIERIE

Pour chaque demande, les principaux tarifs pour l'année 2023 s'établissent comme suit :

Type d'achats / autorisations	Tarif 2023 (Non soumis à la T.V.A)
Certificat d'urbanisme b (C.U b)	100 €
Permis de construire (P.C)	250 €
Permis de démolir	110 €
Déclaration préalable (DP)	130 €
Permis d'aménager (P.A)	300 €
Permis modificatif (PC/PA) Ou arrêté dans le cadre de l'évolution d'un lotissement (PA) : arrêté de cessibilité de lots, de création de lots ...	110 € Les DP ou PC modificatifs déposés suite à un contrôle de conformité (afin de régulariser) seront instruits gratuitement

Ce service bien que gratuit pour les administrés, représente un coût pour la Commune, soit un total de 6 050€ versé en 2023. (4 CU, 7 PC, 30 DP)

Les dossiers de demande sont à déposer en mairie.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est un impôt dû par les propriétaires d'un bien soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Il sert à financer la collecte et le traitement des déchets ménagers. La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière c'est-à-dire en multipliant la moitié de la valeur locative cadastrale par le taux fixé par la communauté de commune (13%). C'est une taxe annexe à la taxe foncière.

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Redevance Assainissement

Toutes les personnes raccordées ou raccordables au réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout) recevront désormais 2 factures par an pour le traitement de leurs eaux usées (redevance d'assainissement).

Si vous êtes locataire, cette redevance vous est soit facturée directement soit facturée à votre propriétaire qui vous en demandera le remboursement dans vos charges locatives. Attention, vous êtes facturés pour les consommations de l'année précédente. En 2023, vos factures correspondent à votre consommation de 2022.

Comment est calculée la redevance assainissement ?

Le calcul de cette redevance comprend trois composantes distinctes :

- L'abonnement (montant fixe) : il est destiné à couvrir les charges fixes du service, notamment la collecte des eaux usées et leur traitement en station d'épuration.
- La consommation : elle est proportionnelle au volume d'eau consommé (en m³) qui est relevé sur votre compteur par le syndicat de distribution d'eau potable.
- La redevance pour modernisation des réseaux de collecte : cette redevance perçue par la Régie assainissement est reversée à l'Agence de l'Eau Adour - Garonne.

Les montants du m³ à assainir et de l'abonnement sont votés par le conseil municipal. A savoir, l'abonnement est fixé à 70€/an et la part variable 1,15€/m³ consommé.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne fixe, quant à elle, le montant de la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte. 0,25€/m³.

Plus vous consommez d'eau, plus votre redevance assainissement sera importante !

Quand êtes-vous facturé ?

Deux factures par an doivent désormais être émises, indexées sur votre consommation d'eau. En 2023 : la première en septembre et la seconde en décembre.

Informations contrôle branchement

Le contrôle de la conformité du raccordement au réseau d'assainissement est devenu obligatoire pour une vente immobilière. La Mairie propose cette prestation moyennant la somme de 120€. Un formulaire doit être complété et après le passage du technicien un avis de conformité vous est adressé.

Avancement de la Fibre Optique

A ce jour il reste 93 points à raccorder soit 25.6% encore en attente. Selon les prévisions, 363 points sont raccordables à la Fibre Optique. Les foyers éligibles à la Fibre peuvent donc souscrire à un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

Carte de déploiement sur : <https://cartefibre.arcep.fr/>

La Vie Communale : quelques infos diverses

Les Travaux 2023

- Première phase de réfection de la route de la Palhousie
- Extension du garage communal
- Réalisation du columbarium
- Fin des travaux de la Griffoulière au Pont de Grandfuel
- Appel d'offre pour la nouvelle école, choix de l'architecte

Les Projets 2024

- Lancement des travaux de la nouvelle école
- Poursuite de la mise en place de la Fibre optique
- Installation de panneaux photovoltaïques au sol de l'ancienne décharge et sur les toitures de la salle polyvalente et du foyer logement



TARIF LOCATION SALLES COMMUNALES

Salle des fêtes	Pour les résidents de la Commune : Salle des fêtes + salle de réunion (2 jours) Location par journée supplémentaire	180.00€ 60.00€	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1er octobre au 1er mai : 60.00 € / jour Chèque caution à la remise des clefs : 500.00 €
	Pour les associations de la Commune	GRATUIT	
	Pour les associations hors Commune	190.00€	
	Pour les non-résidents de la Commune : Salle des fêtes + salle de réunion (2 jours) Location par journée supplémentaire	500.00€ 60.00€	
Salle de réunion	Pour les résidents de la Commune	70.00€	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1er octobre au 1er mai : 20.00 € / jour Chèque caution à la remise des clefs : 500.00 €
	Pour les non-résidents de la Commune	120.00€	
	Associations et Organismes hors Commune	120.00€	

Un état des lieux d'entrée et de sortie sera réalisé pour toute réservation. Les réservations pour les particuliers se font prioritairement sur les vacances scolaires.

Location d'une benne Communale

Tout résident de la commune a la possibilité de louer une benne communale au tarif de 50 € /jour, avec un enlèvement par jour. Les services communaux se chargent de la mise en place de la benne au domicile du demandeur ainsi que de l'enlèvement vers la déchèterie. Les déchets doivent être triés.

Pour connaître les conditions de mise à disposition et de réservation, merci de prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

Aire naturelle de camping

L'ouverture administrative de l'aire naturelle de camping est fixée du 1er juillet au 31 août. Tous les campeurs, visiteurs, invités doivent s'enregistrer dès leur arrivée à la mairie. L'aire de camping est ouverte à tous les campeurs dans la mesure de la place disponible. Les jeunes de moins de 16 ans ne sont acceptés que s'ils sont accompagnés d'un adulte pouvant répondre de leurs actes ou porteurs d'une autorisation écrite de leur représentant légal.

La Vie Communale : quelques infos diverses

Cimetière

La commune assure la gestion de trois cimetières : deux à Salmiech et un à Carcenac.

Le cimetière, équipement public obligatoire, représente une abondante source d'obligations pour la commune. Celles-ci concernent, tant le cimetière en tant que tel, que les sépultures, ouvrages privés appartenant à des particuliers.

En matière d'entretien, le Zero Phyto s'applique aux cimetières depuis le 1er juillet 2022. Afin de faciliter leur nettoyage, ils ont été engazonnés sur les zones en terre et les allées. Régulièrement et notamment avant la Toussaint, les agents technique effectuent la tonte de ces espaces enherbés.

Depuis plusieurs années, les évolutions de la pratique funéraire, comme le recours plus fréquent à l'incinération a conduit le législateur à initier une réforme du droit funéraire afin de l'adapter et le simplifier.

Un columbarium prend place au cimetière

Depuis quelque temps, le souhait de certains administrés s'oriente vers la crémation. Cette tendance nouvelle a amené le Conseil Municipal à décider de l'implantation d'un columbarium.

Celui-ci se trouve à l'entrée du nouveau cimetière de Salmiech et comporte deux éléments : d'une part un édifice de neuf alvéoles pouvant accueillir chacune quatre urnes funéraires et d'autre part un jardin du souvenir qui accueillera ceux qui ont choisi la dispersion de leurs cendres. Cet investissement de 6 636 € fait par la collectivité répond à la demande.



Une meilleure gestion des concessions

Au vu des contraintes foncières; la municipalité souhaite conduire une gestion plus rigoureuse de ses cimetières: mettre à jour les plans et les registres afin de pouvoir envisager des reprises de concessions en état d'abandon manifeste ou non identifiées.

Cet important travail de recensement des sites funéraires (photos de la concession, nom des défunts, propriétaire et date de concession) est commencé et se poursuivra au cours des prochains mois. Les informations collectées renseigneront l'outil de suivi et de gestion dématérialisée de nos cimetières.

Tarif et durée des concessions

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, le Conseil Municipal a fixé à :

- 50 € le m², le tarif d'une concession pour une durée de 50 ans.
- 800€, le tarif de la concession d'une alvéole du columbarium pour une durée de 30 ans.

La Vie Communale : quelques infos diverses

Agence postale Communale de Salmiech

Dans un souci de maintenir un service public de proximité, la Commune a conventionné en 2008 avec la Poste afin de créer une agence postale communale.

Dans le cadre de ce partenariat la Commune met à disposition un local où est accueillie cette agence postale (locaux de la mairie) ainsi que du personnel chargé de gérer les services et prestations de la poste.

En contrepartie la Poste verse une indemnité compensatrice de 1 200 € par mois pour couvrir en partie les coûts. Ce dispositif permet de pérenniser un emploi à mi-temps d'un agent communal et d'offrir un service de proximité de qualité avec des horaires adaptés puisqu'ils sont déterminés par la commune en fonction des besoins.



Quelques données de la Rur@linette en 2023 :

- Nombre total de visites et appels téléphoniques, tous sites confondus : **407**
- Nombre de visites et appels téléphoniques sur Salmiech : **120**
- Soit **36 %** des entretiens intervenus sur le territoire intercommunal.

La commune de Salmiech est la plus fréquentée des quatre communes de l'intercommunalité qui actuellement propose ce service.

C'est quoi ce truc ?

La rur@linette est un guichet unique itinérant, gratuit et ouvert à tous qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

Quand ?

Semaines impaires, les jeudis matin de 9H00 à 12H30, place de la Mairie

Pour qui ?

Deux animatrices France Services sont formées et disponibles pour accompagner les usagers et faciliter l'utilisation de l'outil informatique pour la plupart des démarches administratives en ligne, habilitées à faire les démarches pour le compte de l'utilisateur.

Les +

Accueil, information, orientation - Confidentialité respectée – Ordinateur en accès libre, imprimante, scanner - Accompagnement aux démarches administratives.

(AMELI, Pôle Emploi, France Connect, mon espace santé, SIA .../...)

N'hésitez pas à téléphoner afin de faire le point sur vos besoins et préparer ainsi votre venue !

06 42 79 23 04



PERMANENCE 2024 DU CAMPING-CAR FRANCE SERVICES - LA RUR@LINETTE LE JEUDI / SEMAINE IMPAIRE SALMIECH de 9h30 à 12h30 à côté de la mairie

4 janvier 18 janvier	1er février 15 février 29 février	14 mars 28 mars	11 avril 25 avril	23 mai	6 juin 20 juin
-------------------------	---	--------------------	----------------------	--------	-------------------

Pour plus d'informations, les flyers de la rur@linette sont en libre service à la Mairie.

La Vie Communale : quelques infos diverses

POINT INFO SÉNIORS DU LÉVÉZOU

Le Point Info Seniors, c'est quoi ?

Un véritable guichet unique de proximité dédié aux plus de 60 ans, à leur entourage et aux professionnels.

La mission du Point Info Seniors est triple :

Assurer aux personnes un accès à l'information, sur tout le territoire, les orienter vers les services adaptés et en assurer le suivi :

- Vous informer sur les établissements d'accueil : accueil de jour, temporaire, résidences autonomes, accueil familial, projet d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ...
- Vous aider dans les démarches administratives et les changements de situation...
- Vous orienter et vous mettre en relation avec le service adapté à vos besoins : Service d'aide à domicile, MSA, CARSAT, Complémentaire Santé, MDPH, CAF...
- Vous informer sur les aides pour vivre à domicile : prestation Allocation Personnalisée d'Autonomie, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation, portage de repas, télé-alarme...
- Vous informer sur les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap

Développer l'interconnaissance des acteurs de terrain et coordonner les actions des différents intervenants

Renforcer l'interaction au sein de la population grâce à des animations sur le territoire :

- Des ateliers mémoire, équilibre, bien vieillir
- Des groupes d'échanges et d'information en direction des aidants,
- Des réunions d'information sur la santé, l'hygiène de vie, la sécurité

Le Point Info Seniors peut se déplacer à votre domicile afin d'étudier vos demandes et proposer un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins. Les professionnelles peuvent également vous accueillir dans ses locaux ainsi qu'à la Maison de Santé de Salles Curan et de Pont de Salars.

Vous pouvez contacter l'équipe du Point Info Seniors au 05.65.58.15.25 ou au 06.74.79.27.15 du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h ou par mail : pointinfoseniors@levezou-pareloup.fr

Écoles et transports scolaires

Le Conseil Départemental ayant révisé la carte scolaire, la Commune de Salmiech se trouve dans son intégralité dans le secteur scolaire du collège public de Réquista. La Région a la compétence exclusive des transports scolaires et organise les circuits, cependant l'inscription doit se faire à la mairie.

Vous pouvez consulter le site internet de la Région pour les modalités des transports scolaires : <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-aveyron>

La Vie Communale : quelques infos diverses

Passeports et Cartes d'identité

Rappel des formalités pour passeports et Cartes Nationales d'Identité (CNI)

La mairie de Salmiech n'a plus la compétence pour la réalisation des Passeports et des Cartes Nationale d'identité. La demande doit être déposée auprès de l'une des communes habilitées par l'Etat pour le recueil des dossiers. Dans le département de l'Aveyron, dix-huit communes sont agréées : Belmont-sur-Rance, Capdenac-Gare, Decazeville, Espalion, Laguiole, **Luc-la-Primaube**, Marcillac, Millau, Mur-de-Barrez, Naucelle, Onet-le-Château, **Réquista**, Rieupeyroux, Rodez, Saint-Affrique, Salles-Curan, Séverac d'Aveyron, Villefranche-de-Rouergue.

Un service de pré-demande en ligne est obligatoire : les usagers doivent établir une pré-demande de passeport ou de CNI par voie dématérialisée, depuis le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr>.

Conseil : La ruralinette peut vous accompagner dans cette démarche. Si vous avez prochainement besoin d'un titre d'identité français pour partir en voyage, effectuer une démarche administrative, présenter un examen (permis de conduire, examen scolaire, concours ...), il est important d'anticiper au maximum votre demande.

RAPPEL

Bientôt 16 ans, pensez à vous faire recenser !

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...), elle vous permet aussi d'obtenir votre inscription sur les listes électorales à 18 ans.

Défibrillateurs

Pour information, des défibrillateurs devant la salle polyvalente et dans le bâtiment de la piscine sont à votre disposition.

Éclairage public

Pour toute défaillance des lampes de l'éclairage public, veuillez le signaler à la mairie, afin qu'une demande d'intervention soit faite auprès du Sieda, seul habilité à mandater le prestataire en charge de la maintenance.

Vigilance environnement

Cette année, une pollution du Céor aux hydrocarbures a été très préoccupante. Soyons tous vigilants pour notre environnement. Rappelons aussi qu'il ne faut pas jeter de lingettes même biodégradables ou autres déchets et produits chimiques dans les sanitaires.

Salmiech s'engage pour l'enfance

Les jeux pour enfants et la peinture au jardin public

Le jardin public de Salmiech a été valorisé dans un premier temps par la mise en place de jeux pour enfants ainsi qu'une table pour un espace familial et convivial.

En Octobre, un projet créatif voit le jour sur le transformateur ENEDIS. Une quinzaine d'enfants de la commune ont passé deux mercredis après-midi à peindre et décorer cet espace.

A l'aide de pochoirs, pinceaux et autres accessoires, ils ont laissé libre cours à leur créativité pour un résultat final très réussi. Ces après-midi se sont terminés par une grillée de châtaignes fort prisée par les enfants. Belle initiative pour le jardin public qui offre aux résidents de la commune un bel espace vert.



La semaine des Drolles



En occitan "lous Drolles" ce sont les enfants. La municipalité de Salmiech, encouragée par le succès de l'édition 2022, a décidé de reconduire cette semaine dédiée aux enfants de 4 à 12 ans qui s'est déroulée du 17 au 21 juillet. Dès l'ouverture des inscriptions, les plages du planning furent prises d'assaut privilégiant les enfants de la commune.



Toutes les animations étaient gratuites et prises en charge par la Commune.

Le programme ? Jugez plutôt : initiation à la pêche, aux quilles de huit, au tir à l'arc, au football, au roller, balades en poney, découverte du planétarium, du musée du charroi ainsi que divers ateliers : musique, peinture, jeux en bois et pour conclure visite du jardin des bêtes à Gages.

Les animations étaient dirigées par des intervenants professionnels et encadrées par des animateurs locaux managés par Marion, service civique dans notre commune, à qui revient le mérite d'une parfaite organisation.

La satisfaction des 42 enfants inscrits a fait plaisir à voir. Ce fût une semaine d'inclusion, de partage et d'engagement qui justifie parfaitement l'effort de la commune et encourage à reconduire cette opération pour les enfants.



Les actions sportives du PETR

Voici près de 25 ans que Fred, l'animateur sportif du Syndicat, s'évertue à programmer judicieusement, de façon géographique et temporelle, les différentes trames d'animations afin qu'aucune commune du Lévézou ne soit lésée et qu'un maximum de sportifs en herbe, jeune ou moins jeune, puisse s'initier, pratiquer et surtout s'amuser !

Le Beach Lévézou tour s'est déroulé du 17 juillet au 11 août, (16 sessions gratuites de tournois de sports de plage – Sandball, Beach Soccer, Beach Volley et Beach Rugby – 4 se sont vues annulées). 497 participants (résidents du Lévézou et touristes) ont pris part aux après-midi festives malgré une météo en dent de scie, soit une moyenne de 31.6 par session.

Programmations	Périodes - Nombre de Séances/Stages	Présences de Salmiéchois(e)s / (participant(e)s totaux)	Salmiéchois(e)s intéressé(e)s
Ecoles Multisports	Cycle N°60 (avril à juillet) 9 séances - Salle des Fêtes - Kinball + Tchoukball + basketball	137 (635)	16
Animations Sport 60+	Pas de cycle programmé sur Salmiech	/	/
Stage Sportifs HIVER 2023	20 au 24 février (5 stages)	5 (92)	5
Stage Sportifs PÂQUES 2023	24 au 28 avril (19 stages)	14 (237)	14
Journée Multisport 60+ 2023	Vendredi 02 juin à Trémouilles (Pluie-transfert d'Agén d'Av.)	0 (71)	0
Stage Sportifs TOUSSAINT 2023	23 au 27 octobre (7 stages)	4 (150)	4
Aprèm' Multisport 2023	Mercredi 20 septembre à Pont de Salars (report du 14 juin)	10 (128)	10



Pour tout contact, envoyez un mail à fred.sport.levezou@gmail.com ou téléphonez au 05 65 74 35 04 et/ou 06 30 26 62 64.

Retrouvez-nous sur la page Facebook Animation Sportive en Lévézou, toutes les informations et inscription sur le site levezou.fr (Animer le Lévézou)

Noël : Une journée cinéma pour les enfants de la Commune

La journée de fin d'année pour les enfants de Salmiech s'est déroulée le 18 décembre à la salle polyvalente. L'événement était offert par la commune, cette année le choix était tourné vers le cinéma avec la venue de "Monde et Multitudes". Une programmation appréciée : "La course au miel" pour les petits le matin et le nouveau film d'animation Disney "Élémentaire" pour les plus grands. Le passage du Père-Noël à l'heure du goûter et une balade en calèche ont clôturé cette belle journée. Plus d'une quarantaine d'enfants ont pu profiter de cette animation de Noël.



UN GRAND PROJET

Une nouvelle école pour Salmiech



Un peu d'histoire...

En 1881, les lois Jules Ferry imposaient l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. Chaque commune devait donc construire une école. A SALMIECH, notre école « Les Méandres du Céor » sortait alors de terre dans la deuxième décennie du XIXème siècle. Elle se composait de deux classes (la classe des grands et celle des petits) en sachant que l'admission ne se faisait qu'à l'âge de 6 ans. Les instituteurs pouvaient disposer d'un logement de fonction, un appartement était aménagé au-dessus des classes.

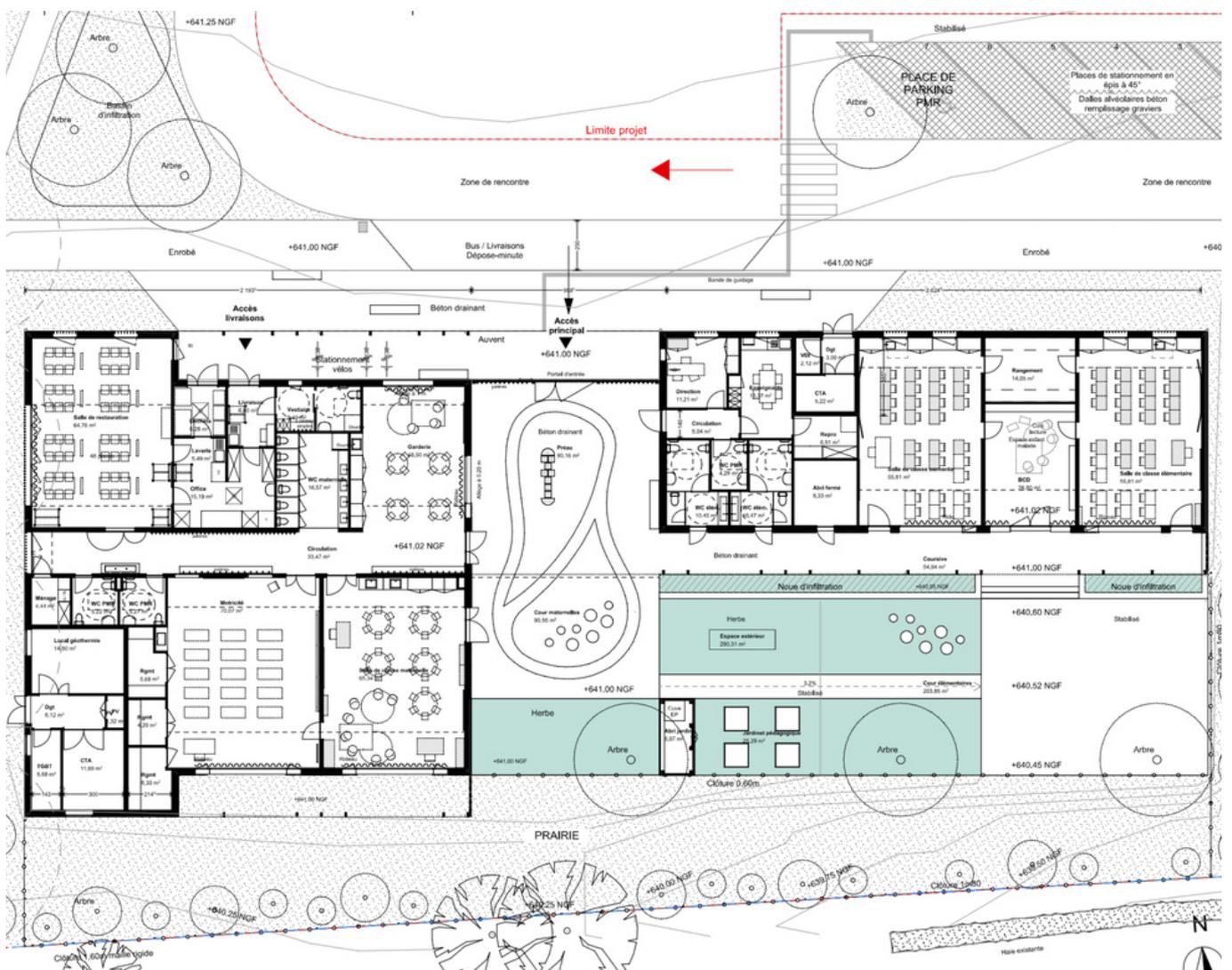
La vétusté actuelle de notre école, malgré de multiples transformations et réparations au cours des années, nous a imposé de réaliser une importante opération de travaux de réhabilitation et de mise aux normes. Dès la mandature 2014 - 2020, les élus ont mené une profonde réflexion qui portait essentiellement sur le dilemme : réhabilitation de l'existant ou école neuve ? Commençaient alors avec l'appui et l'accompagnement de la structure du Département « Aveyron Ingénierie », une étude approfondie du projet.

Beaucoup de réflexions...

Dès 2014, une convention de mission était signée avec l'agence Aveyron Ingénierie avec pour objet d'assister sur le plan technique le projet de rénovation de l'école « Méandres du Céor » : définition des besoins et des travaux, expertise énergétique, choix du maître d'œuvre. La première idée fût d'envisager la rénovation des bâtiments existants et de solliciter une estimation des coûts auprès des services compétents du Département. Suite à cette expertise, plusieurs éléments étaient soumis à réflexion notamment :

- La mise en conformité de l'existant obligeait en autres l'agrandissement des ouvertures, la modification de la cantine et de la salle de motricité, le déplacement des sanitaires, bref une redistribution des pièces en composant avec les murs existants, difficiles à déplacer.
- La nécessité, pour optimiser le subventionnement, des mises aux normes BDO (Bâtiment Durable Occitanie). Cette démarche est une des actions prioritaire portée par la Région Occitanie, qui s'inscrit dans la lutte contre le changement climatique en s'engageant dans des projets plus économes en ressources naturelles et respectueux de la consommation énergétique, elle exige des contraintes très strictes.
- La durée des travaux évaluée à 18 mois, imposait de déplacer classes, cantine et garderie pendant deux années scolaires. La solution de location de plusieurs modules de préfabriqués pouvait s'envisager mais s'avérait très onéreuse.
- Enfin, le coût estimatif des lourds travaux à engager pour cette rénovation sans compter les multiples imprévus s'est avéré dissuasif par rapport à une nouvelle construction.

Après de longs débats, l'équipe municipale décidait en fin d'année 2020 de s'orienter vers un projet d'école neuve. La quête d'un terrain commençait alors. Courant 2021, le site fut trouvé et les tractations nous amenaient à l'achat de la parcelle F216 située en haut du village au départ de la Départementale 641. (proche de la salle polyvalente et des équipements sportifs) L'acte d'achat étant signé le 26 octobre 2021, commençait alors l'élaboration du projet c'est-à-dire la maîtrise d'ouvrage en collaboration avec Aveyron Ingénierie.



La naissance d'un projet et l'ébauche de la réalisation

A ce stade deux possibilités s'offraient à nous : une démarche classique dirigée par un bureau d'études assurant la maîtrise d'œuvre ou une autre démarche innovante dite BDO (Bâtiments Durables Occitanie) qui a la particularité de placer l'utilisateur au cœur du dispositif.

Cette démarche participative permet de fédérer les acteurs du bâtiment autour d'une stratégie pour la transition énergétique et écologique et les entraîner vers des pratiques écoresponsables. En clair tous les acteurs de l'école (enseignants, parents d'élèves, enfants, personnel communal, municipalité, citoyens) seront réunis pour décider ensemble de l'élaboration de la future école. Ils seront guidés par le bureau d'étude et le programmiste choisi lors de la délibération du Conseil Municipal du 9 juin 2022, après l'appel d'offre réglementaire. La procédure impose la mise en place d'instances chargées du suivi et du bon déroulement du projet tels que le COPIL (comité de pilotage) le COMUT (comité d'utilisateurs) et COTECH (comité Technique). Après plusieurs rencontres de ces divers groupes de travail, le projet se précise et aboutit le 3 mars 2023, à la mise en ligne du concours d'Architectes. Sur les 28 candidatures qui nous sont parvenues, toutes hors département, 3 furent retenues en première intention et c'est KOMBO ARCHITECTE de Montpellier qui sera notre choix ultime.

L'analyse de ces dossiers a été effectuée par un jury composé de Monsieur le Maire, 3 élus, le programmiste, l'assistant à maîtrise d'œuvre, l'ingénieur qualifié en construction durable de qualité et un architecte indépendant. A ce jour, le projet définitif est quasiment validé.

Et pour finir, quelques précisions

- Terrain acquis : 5 700 m²
- Emprise de l'école : environ 1200m² dont 560 m² de bâtiments qui se composent de : trois salles de classes, une salle de restauration, une salle de motricité, une salle de garderie et diverses annexes.
- Le choix du protocole « BDO » qui paraît très contraignant nous permettra d'optimiser les subventions mais aussi et surtout le budget de fonctionnement pour les décennies futures. Cette nouvelle conception est en accord avec l'écoresponsabilité indispensable et obligatoire à notre époque.
- Le coût réel de notre école reste encore difficile à préciser compte tenu des réponses en attente des différents partenaires financiers sollicités (Etat, Région, Département et Europe) La construction d'une nouvelle école est l'évènement majeur de notre mandature.



Les évènements culturels en lien avec le PETR

Le PETR Syndicat Mixte du Lévézou construit une offre culturelle, qui vient en complément des animations proposées par les associations locales, en partenariat avec celles-ci et avec les espaces culturels du territoire. Grâce au soutien du Département de l'Aveyron, la programmation culturelle 2023 fut riche en rencontres artistiques. La Commune de Salmiech a bénéficié de plusieurs évènements grâce au PETR durant l'année.

Jean Henri Fabre et l'école les Méandres du céor

L'école de Salmiech a participé au projet sur le Bicentenaire de la naissance de Jean Henri Fabre. Essentiellement adressée aux écoles primaires du Lévézou, une animation fut proposée par Julie Duponchel - Patri'minots. Par ailleurs, un travail pédagogique fut également mené par Céline "d'Aporia Culture" où l'imagination prenait place à créer un insecte imaginaire. Grâce à ce partenariat, ces deux animations furent ponctuées par une journée à Micropolis.

Le Spectacle de danse du 4 juin

Dans le cadre du projet « La Danse dans tous ses états », Salmiech a accueilli deux compagnies de danse pour un après-midi spectacle. La Compagnie REMPANTE a proposé une magnifique chorégraphie mélangeant danse, cirque acrobatique, humour, manipulations d'objets et théâtre. Après une pause gourmande organisé par Infos Tourisme, la Compagnie DIDIER THERON au travers d'un spectacle original a célébré à l'unisson la musique et la danse sur des morceaux choisis du groupe AC/DC.

Un bien agréable après-midi de spectacle culturel inédit dans notre village qui a vivement intéressé une centaine de personnes de tous âges.



Un Festival par le réseau des bibliothèques

Un réseau de bibliothèques et médiathèques du Lévézou s'est constitué dès le printemps dernier afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Enthousiaste par l'idée de créer une action commune, le réseau a très vite trouvé l'action fédératrice : un « Festival d'Automne 2023 », sur les mois d'octobre et novembre, ayant pour thème « Polar, sorcières et soupe au potiron » avec plus de trente animations.

À l'occasion du festival, une rencontre jeux de société par l'association "Envie enjeux" a été organisée par la bibliothèque communale de Salmiech. Un total d'une trentaine de participants toutes générations confondues ont passé un après-midi dans la bonne humeur et le partage. Le deuxième évènement programmé à Salmiech dans le cadre de ce festival, "un spectacle conté", est prévu pour le 14 février.



Plusieurs actions et évènements culturels importants seront organisés par le PETR en 2024. Si vous voulez être connecté et connaître ce qui se passe sur le Lévézou en matière de culture, demandez à être inscrit(e) sur la liste de diffusion internet « Échos du Lévézou » en écrivant à : culture.levézou@gmail.com.

Ils soutiennent nos territoires !

L'État, le Département et la Communauté de Communes

La Commune de Salmiech a accueilli les Maires de la Communauté de Communes du Pays de Salars pour un moment d'échange afin d'évoquer les enjeux locaux en présence du Monsieur Charles Giusti, Préfet de l'Aveyron, Madame Véronique Martin Saint-Léon, Sous-Préfète de Millau, Monsieur Arnaud Viala, Président du Département de l'Aveyron. Cette rencontre a permis de découvrir certains projets directement sur site comme la future école de Salmiech, pour ensuite visiter les aménagements touristiques et la zone commerciale de Pont-de-Salars.



Le député Jean-François Rousset à Salmiech

Jean-François Rousset et Simon Worrou, son suppléant, étaient en visite sur la commune. Reçus en mairie par les élus locaux, les travaux mais surtout les projets avec notamment la construction de la nouvelle école ont été évoqués.

Ensuite, passage au centre d'hébergement du Théron, la visite conduite par le directeur Monsieur Nguyen a permis au député, ancien chirurgien, de se replonger dans un environnement qu'il connaît bien. Le directeur a tenu à rappeler les deux dernières crises, sanitaires et économiques qui fragilisent le centre.

C'est à Lacan à la ferme de la famille Mazenq que s'est terminée cette visite. Ici, on élève 70 vaches de race Aubrac et 400 brebis viande. Si le fils évoque "un métier passion", Bernard, le père, se dit inquiet pour ces jeunes agriculteurs: les veaux se vendent au même prix qu'il y a quarante ans mais par contre les charges ont beaucoup augmenté... De quoi faire presque regretter le temps des anciens qui s'entraidaient et savaient prendre le temps de partager de bons moments.

La Région en visite sur une exploitation bio

Voilà un an que la région Occitanie était élue première région bio d'Europe. Afin de fêter cette distinction des visites sont organisées au plus près du terrain. Pour Salmiech Clément Carles élu à la Région accompagné d'Elise Coste, Directrice de la maison de ma Région Rodez Millau, se sont rendu sur l'exploitation de Norbert Peyssi à Crayssac. Pascal Massol, vice-président de l'association pour la promotion de l'agriculture biologique, était présent. Norbert est producteur de lait de vache sur une exploitation de 40 ha avec une trentaine de vaches à la traite, le lait est vendu chez "bio lait". L'agriculteur salmiéchois a expliqué les raisons qui l'ont "poussé" à choisir l'agriculture biologique. Installé en 1989 en conventionnel, sécheresse en 2023, changements climatiques, du productivisme à outrance tous ces éléments l'ont amené à une réflexion et à revoir sa façon de travailler. L' élu est venu à la rencontre des éleveurs pour expliquer l'engagement de la région sur le bio. 20 % de la surface agricole d'Occitanie sont labélisées bio soit près de 15 000 ha.

Hommage à la mémoire du général Roger Rey

Le Vendredi 13 avril, une cérémonie officielle avait lieu dans notre village. Le général Roger REY, l'un des rares officiers de gendarmerie à avoir servi dans les Forces Françaises Combattantes durant la deuxième guerre mondiale voyait sa mémoire honorée par l'inauguration d'une plaque commémorative, place de l'Eglise Saint-Amans.

Une représentation prestigieuse de la gendarmerie encadrait cette célébration et notamment le général commandant de la région Occitanie Charles BOURILLON, le commandant chef du Département Frédéric BRACHET, et une délégation importante de gendarmes actifs et retraités. Etaient également présents Madame Anne Marie ESCOFFIER ancienne ministre, élus départementaux et communaux ainsi que de nombreux anonymes, témoignage de l'excellent souvenir qu'il a laissé dans la commune et la région.

Un hommage a été rendu au général de gendarmerie Roger REY, l'un des plus illustres citoyens de notre commune qui décédait le 23 janvier 2005 à l'âge de 94 ans et qui repose dans notre cimetière communal. Les faits d'armes, l'héroïsme et le courage dont il fit preuve durant la 2ème guerre mondiale l'ont élevé au prestigieux titre de héros de la résistance.



Commémorations aux monuments aux morts



8 mai



11 Novembre

Chaque année, les Commémorations ont lieu aux monuments aux morts pour rendre hommage aux victimes de guerres.

Le renouvellement des services civiques

Cette année la Commune a renouvelé son partenariat avec l'association INSITE pour accueillir deux jeunes en service civique. InSite propose aux jeunes de s'installer pendant 6 mois dans les communes rurales et de se mettre au service des projets culturels, sociaux et environnementaux, un moyen de soutenir les initiatives rurales engagées.

Pour rappel, les services civiques sont des volontaires (et non bénévoles) et perçoivent une indemnité versée en partie par l'état de 480€ par mois, charge à la Commune de les loger. L'année dernière nous avons accueilli Samsara et Anthony, cette année ce sont Marion et Clément qui ont réalisé leur volontariat dans notre commune.

Clément est arrivé du Québec pour une mission de 2 mois et demi à partir de juin. A 21 ans, ce jeune en pause d'études souhaitait découvrir la France tout en s'intégrant dans un projet social et culturel. Il s'est impliqué à l'accueil du musée du Charroi, à la participation de la semaine des Drolles et au marché gourmand en Août.



Marion était accueillie pour une mission de 6 mois de avril à octobre. Venue de Normandie, cette jeune femme de 23 ans, détentrice d'un master en médiation culturelle souhaitait par ce biais concrétiser son savoir et ses connaissances théoriques.

Les axes de sa mission se définissaient en trois mots : découvrir, intégrer, participer. Très vite, Marion assimila ces directives et œuvra très activement dans de multiples domaines : gestion des marchés gourmands de l'été, organisation de la semaine des Drolles et du trail, activités de secrétariat municipal, implication majeure dans le fonctionnement et le réaménagement du Musée du Charroi. Son énergie, sa volonté d'optimiser toutes les actions entreprises avec une compétence et une implication professionnelle ont forcé l'admiration de tous.



Du Service Civique au V.T.A

A la suite des services civiques, la Commune a pris connaissance du programme de Volontariat Territorial en Administration (VTA). Le VTA permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets. Le VTA est un contrat aidé par l'état dont 15 000€ revient à la collectivité pour financer en partie le contrat.

Par le principe du VTA, Marion est employée en tant que chargée de projets culturels et territoriaux, incluant l'évènementiel ainsi que la communication. Un contrat de 1 an qui offre une opportunité pour développer des projets dans la Commune.

Né à Salmiech, Jean-Yves Bonnet était profondément attaché à son village. Il y a connu, dans son enfance, une vie agricole encore associée au cheval. Au mur de l'Auberge du Céor, que tenait sa famille, des anneaux étaient accrochés pour les chevaux, et deux maréchaux-ferrants rivalisaient dès le matin en tapant sur leurs enclumes. « Je suis né à l'époque du cheval et sous son signe car je suis sagittaire » me confiait-il en expliquant sa fascination pour cet animal à qui il allait consacrer toute sa vie ; une vie qui le mènerait bien loin de son Aveyron natal, en Espagne, au Maroc, en Camargue et partout en France où il défendrait une équitation basée sur une nouvelle approche du cheval faite d'observation et de sentiment.

Sa renommée, qui avait dépassé les frontières de la France, lui valut de nombreuses propositions de travail, mais il ne pouvait s'échapper trop longtemps de son village. Grâce à lui, le nom de Salmiech apparaissait dans Le Monde dès les années 1970, l'école d'équitation qu'il y avait créée offrait aux cavaliers la possibilité de s'échapper des manèges pour découvrir les sentiers de randonnée – une nouveauté pour l'époque. Avec lui, ce fut le début de la démocratisation de l'équitation, et Salmiech devint le centre d'innovations en la matière : la randonnée probatoire de la première promotion des maîtres-randonneurs qui ont fondé l'Association National du Tourisme Équestre a relié Salmiech à la Tour de Peyrebrune ; c'est à Salmiech qu'auront lieu les premiers championnats de France de voltige en cercle et sur ligne droite en 1978 ; c'est de Salmiech que partira ou arrivera la Route du sel, créée en 1984.

Passionné par l'histoire, il a conçu les premiers spectacles équestres en France en organisant des tournois médiévaux dans des lieux aussi prestigieux que Carcassonne. Celle de son village, qui le passionnait, l'amènerait à partir sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, sur les pas des Salmiechois qui avaient suivi en Espagne un autre enfant du pays, Bérenger de Landorre, nommé archevêque de Compostelle en 1317. Accompagné de son fidèle ami Jean-Claude Gobart dit Pinpin, ils mettraient quinze jours pour relier Salmiech à Compostelle, montant en alternance ses juments Fanette, Florida, Cabriole et Jamaïque.

À l'école d'équitation, on pouvait croiser des sommités du monde équestre, son ami Denys Colomb de Daunan, l'auteur de Crin-Blanc, le cavalier espagnol Angel Perralta, le crack jockey Yves Saint-Martin, l'artiste équestre Lorenzo pour n'en citer que quelques-uns. C'est là, également, qu'il forma nombre de cavaliers qui allaient briller notamment dans le monde de la voltige et de la cascade.

Jean-Yves Bonnet fut un précurseur qui refusait d'enfermer le cheval dans une discipline, n'hésitant pas à monter ses chevaux de Haute École en randonnée ou en spectacle. À Salmiech, tant de gens connus et inconnus sont venus, attirés par sa personnalité et son savoir. Il restera cette figure incontournable qu'on découvrait au détour d'un sentier, suivi par des cavaliers que fascinait son amour de la nature et à qui il demandait d'écouter le silence.

*Texte de Virginie Bauer

*Photographie de Claudia Duffé



L'Académie Équestre CAPUEVAL

L'école d'Équitation de Salmiech est ouverte à tous ceux qui veulent apprendre ou se perfectionner dans le domaine de l'équitation. Il est possible de s'inscrire en cours d'année. Les cours peuvent être individualisés ou collectifs.

Instruction équestre avec l'École d'Équitation et le Poney Club Capueval

Avec une vingtaine de chevaux et une dizaine de poneys, Manu LACHERET a proposé en 2023 :

- des cours d'équitation du débutant au confirmé
- des animations et des séances poneys pour les enfants de 5 à 13 ans.
- Des stages individualisés (à la demi journée ou à la journée)
- des promenades à cheval autour de Salmiech
- des randonnées de plusieurs jours reliant les trois lacs

Les Cavaliers

Une trentaine de licenciés sont venus monter régulièrement à cheval, durant l'année.

Il faut noter que durant la période estivale, de nombreux vacanciers viennent prendre des leçons d'équitation ou viennent randonner à cheval.

L'encadrant

Emmanuel LACHERET est diplômé d'état avec un BPJEPS "équitation" et un B.E "Métiers de la forme".

Infos pratiques

Contact : 06 62 55 50 61

E-mail : contact@capueval.com

Site web : www.Capueval.com



Une résidence à proximité pour nos aînés

La résidence LE THERON vous souhaite une bonne année 2024

Cette nouvelle année se termine bien et a permis la mise en place de nouveaux projets. Nous avons durement travaillé et cela a permis d'accomplir notre mission – remplir la résidence avec une (petite) liste d'attente. Tout cela grâce au travail de notre équipe, associé à nos collègues infirmières et de l'ADMR. Je n'oublie pas les familles et les résidents qui nous soutiennent dans toutes nos démarches.

C'est dans la joie et la bonne humeur que les fêtes de fin d'année se sont déroulées. Nous continuons notre fructueuse collaboration lingerie avec l'EHPAD de Réquista, l'EHPAD de BROQUIES ainsi que plusieurs Gîtes locaux.

Nous avons obtenu 4 lits à l'aide sociale afin d'aider les personnes à faible revenus (depuis le 1er octobre) et nous avons conclu un partenariat avec l'ADMR en faveur de leurs bénéficiaires (secteur Salmiech et Comps la Grandville) – ils peuvent venir 2 fois par mois pour participer aux activités et au goûter.

Nous allons installer des panneaux photovoltaïques sous l'impulsion de la Mairie de Salmiech – nous serons autonomes dans 3 ans et pourrons faire face à la crise énergétique.

Nous poursuivons notre travail avec le groupe SOLEA représentant 16 établissements, 1000 lits et 600 salariés – la résidence a en charge de s'occuper des agents techniques du groupe SOLEA.

L'année 2024 place la résidence LE THERON sous le signe de la continuité et nous remercions vivement la Mairie de Salmiech pour son soutien et ses actions qui font un réel plaisir à nos résidents.

Contact : 05 65 46 77 31



LE POINT INFOS TOURISME

Le point infos tourisme est ouvert tout l'été pour vous renseigner sur les activités à faire dans le territoire. Avec la collaboration de la Mairie nous mettons également en place des activités pour tous les habitants de Salmiech et alentours.

En 2023 nous avons proposé un marché aux fleurs ainsi qu'un vide grenier, accompagné d'un déjeuner aux tripoux organisé par le comité des fêtes et l'APE, une première édition qui a été un franc succès. Au fil de l'année, nous avons renouvelé les deux marchés gourmands en juillet et en août. Et pour finir notre trail fin août qui a accueilli une centaine de participants.

En 2024 nous reconduisons ces manifestations : - Le marché aux fleurs le dimanche 26 Mai /- Les marchés gourmands le vendredi 12 juillet et le vendredi 9 août /- Le Trail le dimanche 8 septembre

Nous sommes en réflexion quant à l'élaboration de nouvelles manifestations à proposer (randonnées en soirée etc..).

Nous tenons aussi à remercier la Mairie de Salmiech, les secrétaires, ainsi que tous les bénévoles qui nous ont permis de faire fonctionner le point infos tourisme tout l'été, et qui sans eux rien ne serait possible. Nous remercions également les bénévoles des associations qui ont participé à l'organisation du trail.



LES AMIS DU MUSÉE (Musée du Charroi Rural)

Tous les efforts et projets initiés ces dernières années se sont concrétisés autour de deux points forts en 2023 : la journée du 30 juillet et les journées européennes du patrimoine. Nous avons donc inauguré une journée du musée mettant en valeur les métiers anciens grâce à la présence d'artisans, forgeron, bourelier-sellier et sabotier. Des promenades en calèches étaient proposées aux visiteurs ainsi qu'une exposition de photos anciennes mettant en avant la vie autour de Salmiech et les cavalcades du village. Pour les journées du patrimoine, nous avons rafraîchi les vitrines du musée afin d'offrir une nouvelle présentation de nos objets ; nous avons proposé également de nouveaux axes de visites autour du site du musée. Depuis cet été, des livrets pour les enfants sont disponibles afin de rendre la visite plus adaptée à leurs âges. Toutes ces initiatives ont été développées grâce aux bénévoles et à Marion, une des deux services civiques présents à Salmiech qui a accompli un travail considérable. Clément, venu du Québec, l'a rejoint au cours de l'été.

Cette année nous avons accueilli les équipes de la tour de Peyrebrune et du moulin de Roupeyrac, ainsi qu'Aline Pelletier, conservatrice du patrimoine, venue voir nos collections.. Trois nouveaux membres nous ont rejoint, ce qui témoigne du dynamisme de notre association. De nouveaux projets sont en cours de préparation afin de donner une plus grande visibilité au musée et d'attirer toujours davantage de visiteurs qui vont trouver dans l'ingéniosité mise en oeuvre par nos ancêtres, les clés nécessaires pour faire face à un environnement en pleine transformation.



La vie associative

LES AMIS DU CLOCHER DE ST AMANS

Le point sur la restauration et le financement : voilà bientôt 5 ans que la démarche est engagée, les dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de la Région , L'Etat (DETR) et le Département. A ce jour seul ce dernier a répondu favorablement.

En 2021, l'association a identifié avec la Fondation du Patrimoine, les restaurations à concrétiser rapidement ; pour cela, elle a lancé pour 5 ans une souscription en faveur de l'église St Amans et a affecté le bénéfice du quinquennal annuel au financement d'opérations de restauration urgentes.

Les projets : L'objectif est donc de pouvoir organiser des visites. Salmiech a de la chance de se trouver sur le sentier de petite randonnée et aussi le Grand Tour des Monts et Lacs du Lévezou. Un système QR code est en cours d'élaboration pour proposer une visite guidée. L'église est ouverte pour vous accueillir.

Si vous êtes un passionné par la sauvegarde du patrimoine, venez concrétiser votre passion en rejoignant l'équipe des amis du clocher.



Association laïque

Mail : amiclocher.amans@orange.fr

LES SÉNIORS DU CÉOR

Voilà donc ce qui a été proposé aux aînés pour l'année écoulée :

Activités sportives :

- Randonnées tous les lundi / - Aquagym en Juillet

Activités culturelles :

- Projections de 3 films / - Prévention routière avec intervenants extérieurs / - Chorale de Sébazac « La Clef des Chants » / - Perfectionnement informatique avec Le Cantou

Sorties /Voyages :

- En pays de Cocagne (sortie 1 jour avec Rulhac) / - Séjour Murol (Puy de Dome) 3jours/2 nuits

Repas :

- Repas fin d'année à la salle des fêtes de Salmiech (traiteur « Le Relais de Salmiech ») / - Repas à Rignac (restaurant « Le Racanel ») / - Pique-nique à Salmiech / - Goûter la galette des rois

Autres activités :

- Art floral / - Quine / - Rencontres du mardi (tricotage, jeux etc..) / - Pétanque les mercredis soir en juillet et août.



Pour l'avenir, les Séniors ont programmé d'ores et déjà des activités sous la responsabilité du Conseil d'administration.

ASSOCIATION THÉÂTRE : LES CLAMPINS DU LAGAST

Les comédiens se retrouvent certains vendredis soir pour une reprise en main de certains passages et ajout d'une saynète supplémentaire (La mère Michelle) afin d'intégrer de nouvelles comédiennes de Taurines et de Cassagnes. Olivier notre technicien son et éclairage utilise les nouveaux projecteurs led.

Dimanche 25 mars : dernière représentation de « rencontres inattendues » à Ceignac pour l'association des bons vivants de Calmont. Au total nous aurons joué 8 fois malgré la période Covid.
Dimanche 27 août : Participation de 3 membres de l'association pour le Trail organisé par Infos Tourisme de Salmiech en partenariat avec la Mairie.

Projet : Une nouvelle représentation.

Des adhérents ont fait une pause et des nouveaux nous ont rejoint de Cassagnes et Villefranche de Panat. Il est choisi une série de 6 sketches (75 à 90 minutes). Tout se passe sur une place de village. Résumé : La vie d'un quartier avec 6 tranches de vie sur le thème de la rencontre entre deux personnes, dans des moments de flagrant délit d'ordinaire bêtise humaine. Nous serons prêts pour jouer en public fin avril début mai 2024. Si des associations veulent nous faire venir, contacter nous à l'adresse mail ci-dessous.



Des « ateliers théâtre » sont en marche depuis décembre 2023 pour les derniers entrés, ceux qui veulent se perfectionner et aussi des personnes extérieures à l'association.

Tout le monde peut entrer dans l'association en pratiquant des ateliers et pourquoi pas comme acteur en nous contactant par mail : Lesclampins.lagast@orange.fr

ASSOCIATION ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Salmiech-Comps



Notre association de services à la personne intervient sur les communes de Salmiech et de Comps Lagrandville. L'association de Salmiech-Comps est composée de 8 salariées titulaires et d'une secrétaire. Lors des surcroûts de travail nous embauchons d'autres salariées (pour la plupart des étudiantes) pour étoffer notre équipe.

Cette association de services à la personne est dirigée par une équipe de 12 membres, tous bénévoles, qui tout au long de l'année font les dossiers auprès de nos clients. Nous intervenons sur une centaine de familles sur les 2 communes, parfois plus, tout dépend de l'activité.

Notre association propose une gamme très large d'aides qui va de l'entretien de la maison à la garde d'enfants, de la sortie d'hospitalisation, des sorties etc...

On peut vous aider ponctuellement n'hésitez pas à nous contacter au 05 65 78 73 99, nous vous renseignerons. De plus vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux. Nous tenons à remercier la Mairie de Salmiech et de Comps pour leur implication et leur aide.

La vie associative

LE COMITÉ DES FÊTES DE SALMIECH

Le comité des fêtes est heureux de vous présenter le nouveau bureau qui saura prévoir de bons moments pour 2024 et espérons le, pour les années à venir.

Mr Mazenq Adrien , Mme Delahaye Aiko en tant que coprésidents, Mr Dufour Claude en tant que trésorier, Mme Hibert Coline en tant que secrétaire.

L'année 2023 à été une année mitigée entre le petit déjeuner au tripoux en association avec L'APE de Salmiech ainsi que la fête d'été ont été un franc succès et de nombreux retours positifs.

Le traditionnel bal d'hiver n'a pas eu l'effet escompté et sera aux discussions pour l'année prochaine.

Pour 2024 nous programmons en mai le petit déjeuner aux tripoux en même temps que le marché aux fleurs, la fête estivale, quant à elle, aura lieu le 26 et 27 juillet 2024.

L'ensemble du comité des fêtes de Salmiech vous souhaite une bonne année 2024.



ASSOCIATION DES JEUNES SALMIECHOIS (AJS)



Cette année encore nous avons arpenté le village de Salmiech et les hameaux alentour le week-end précédent la fête d'été. Nous n'étions qu'une petite dizaine de l'année 2001 à l'année 2006. Anthony (ancien service civique 2022) n'a pas manqué de nous rejoindre pour faire le tour avec nous.

Cette année, les conscrits de Salmiech ont innové en proposant une tombola au lieu de donner une fleur. Nous avons remis aux habitants qui ont ouvert leur porte des billets de tombola en échange d'une petite pièce ou d'un billet. Le tirage a été effectué le Dimanche 30 Juillet à 16 H 00. Les 32 lots divers et variés ont été remis directement à domicile aux heureux gagnants.

Nous remercions les commerçants qui nous ont remis gracieusement des lots et les personnes qui nous ont ouvert leurs portes et ceux qui nous ont fait manger.

Nous avons passé un bon moment et nous remercions l'ensemble de la population qui nous a accueilli. Nous nous excusons auprès de ceux que nous n'avons pas pu aller voir.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Méandre du Céor participe, grâce aux bénéfices des différentes manifestations organisées, au financement de projets et de sorties scolaires, ainsi qu'à l'achat de fournitures et de matériels pour l'école. Pour cette année scolaire 2023-2024, les bénéfices de l'association permettront entre autres de financer les cadeaux de Noël de l'école, ainsi qu'une partie du voyage scolaire à Valrance à Saint Sernin sur Rance qui aura lieu du 10 au 14 juin 2024 pour tous les élèves de l'école de la PS au CM2, autour du thème du sport.

La première manifestation de l'année 2023, la soirée carnaval du 11 mars, a été bien appréciée. A la fin de l'année scolaire dernière, les élèves de l'école ont participé à un projet radio avec Radio Temps Rodez, les élèves de CM ont passé leur savoir rouler à vélo à Comps Lagrandville, les élèves du CP au CM2 ont participé à une rencontre sportive à Salmiech et la classe des maternelles a visité le moulin de Roupeyrac à Durenque. Lors de la kermesse du 30 juin, les enfants ont présenté des chants et danses appris avec leurs enseignantes.

A la rentrée de septembre 2023, l'école compte un effectif de 43 élèves : 21 élèves de maternelle-CP dans la classe de Mme Assié, aidée par Mme Lacheret aide maternelle et 22 élèves dans la classe de CE2-CM de Mme Arles, qui assure aussi la direction de l'école. Mme Leteneur assure la garderie du matin, avec Mme Lacheret, la garderie du soir ainsi que la cantine et Mme Renault la surveillance de la cour sur le temps méridien et le ménage.

Les premières manifestations de cette année scolaire, la vente de sapins et de chocolats ainsi que le quine ont permis de réaliser des bénéfices très satisfaisants. La soirée carnaval est prévue le samedi 2 mars et la kermesse de fin d'année le vendredi 28 juin.

L'association des parents d'élèves remercie la municipalité, les habitants de la commune et tous les parents d'élèves pour leur implication dans les manifestations organisées et compte sur leur présence pour l'année 2024.



L'ÉTOILE SPORTIVE, BASKET LOISIR

Une dizaine de joueurs se donne rendez-vous tous les lundis de 19h30 à 21h à la salle polyvalente. Nous avons également une ou deux rencontres amicales durant l'année.

Pour plus de renseignements ou pour une inscription, vous pouvez nous contacter au :
06 70 27 74 25.

La vie associative

LES ARCHERS DU CÉOR



Déjà 27 ans que l'Association de Tir à l'Arc existe à Salmiech et propose à petits et grands la découverte de ce magnifique sport. Notre club est spécialisé dans le Tir Nature et 3D et possède, à la disposition des licenciés, un parcours permanent de 18 cibles animalières.

Pendant la saison hivernale, les rencontres se déroulent à la salle polyvalente le mercredi soir pour les adultes et l'après-midi pour les enfants de l'école d'arc.

Le nombre de licenciés est en progression constante comme en témoigne la photo ci-dessus réalisée lors de la fête de l'Arc de Février, journée à la fois sportive et très conviviale.

Notre concours officiel de juin, qualificatif pour le Championnat de France 3D, a connu un vif succès (70 concurrents) tout comme la finale du challenge jeunes du Conseil Départemental (30 participants).

Lors de l'Assemblée Générale de Septembre, divers thèmes et projets furent débattus. Le bureau élu pour la saison 2023/2024 est le suivant : - Président : Robert Bos / - Vice-présidente : Colette Godzik / - Trésorier : Pierre Burguiou / - Trésorière Adjointe : Maryline Couderc / - Secrétaire : Eric Falgayrac / - Secrétaire Adjointe : Carine Lavigne / Arbitre officiel : Maurice Dejean / Responsables de l'école d'Arc : Maurice Dejean et Colette Godzik/ Responsable technique (matériel et parcours) : Eric Falgayrac

Pour toutes informations : 06 27 73 09 73

FAMILLES RURALES

GYMNASTIQUE DOUCE : Assouplir et tonifier son corps, travailler l'ensemble des muscles en douceur, améliorer la posture et l'équilibre, diminuer certaines douleurs... voilà quelques-uns des objectifs de la gym douce. Tous les jeudis matin de 9 h 30 à 10 h 45, un bon groupe se retrouve à la salle des fêtes pour suivre les cours dispensés par Christian GOFFINET. Ces séances sont ouvertes aux dames comme aux messieurs.

Contact : 07 68 03 64 21

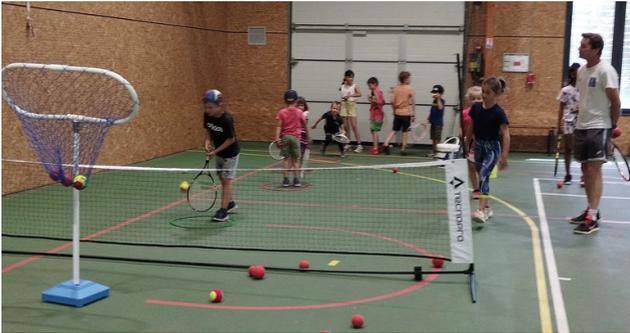
FITNESS : Le cours a lieu à la salle des fêtes tous les MARDIS SOIR de 20 h à 21 h.

Amélie Fixes qui assurait les cours a laissé sa place à Maximilien qui tient une salle de sport sur Rodez, Global Gym Center.

Maximilien alterne une semaine sur deux avec Lancelot ce qui permet d'avoir des cours très variés basés sur le cardio, le renforcement musculaire, le gainage dynamique sous forme d'ateliers. Les cours se déroulent dans la bonne humeur et la bienveillance.

Contact : 06 81 17 40 05

TENNIS CLUB



Effectif : 47 licenciés

Activités : L'année sportive a été active à tous points de vue :

→ 5 équipes jeunes ont été engagées dans des tournois de la Fédération. Des victoires sont à enregistrer en individuel comme pour les équipes.

→ Équipes séniors : Montée en R5¼ finale régionale hommes/ Montée en 2^e division départementale car champion en 3^e division hommes

Nous avons reçu de nombreux clubs et nous sommes déplacés à Millau, Rodez, La Fouillade, Espalion et Olemps. Le tournoi interne, homologué, a clôturé l'année.

Notre stage d'été "TENNIS / MULTI-SPORTS", reconduit pour la 9^e fois, a été encore très réussi. Il s'est déroulé du 31 juillet 2023 au 4 août 2023 et était encadré par Mathieu RAYMOND notre entraîneur et Asgard BEDOUET. Il y avait 14 jeunes de 9 à 16 ans, les matins étaient consacrés au tennis. Pour les après-midis, il y a eu cette année : Baignade et Château gonflable à Notre-Dame d'Aures, Accro-branche à Salles-Curan, Paddle à Vabre, Mini-Olympiades en repli à cause de deux après-midis de pluie qui n'ont pu permettre les activités prévues avec Fred Malaval.

Les projets 2023-2024 : Création de matchs libres homologués pour faire davantage jouer en compétition les licenciés / Participation aux championnats Jeunes par équipes / Création d'une équipe adulte féminine et d'une seconde équipe masculine.

Le bureau se compose de : Marie-Christine VEYRAC, Présidente / Jean-Luc BEDOUET vice-président / Emilie NEGRIER trésorière / Violaine FACCHINELLI secrétaire.

PARELOUP CÉOR

Fort de ses 110 licenciés dont une quarantaine de seniors, une dizaine de dirigeants et une soixantaine de jeunes, le club de Pareloup Céor continue dans sa lancée associative et sportive. Il a connu cette année un renouvellement partiel de son bureau directeur, comptant notamment de jeunes nouvelles et nouveaux membres avec leur lot de nouvelles idées, toujours ses deux équipes seniors avec la montée de l'équipe une au deuxième échelon Aveyronnais et au moins une équipe dans chaque tranche d'âge au sein de son école de foot en entente avec le club de Réquista pour les catégories des 15 et 17 ans.

Pour ce qui est de ses installations sportives, suite aux sécheresses répétées et surtout suite à la montée de l'équipe une, il devenait quasi indispensable de faire quelque chose pour nos terrains !

C'est donc pourquoi, en entente avec nos différentes mairies, le terrain d'Arviu au printemps et celui de Cassagnes-Bégonhès à l'automne, ont été rechargés en pelouse, plus d'excuses possibles désormais !



Enfin, pour ce qui est des différents événements, nous avons organisé l'habituel quine du club au printemps plutôt qu'à la période des fêtes, à la salle d'Arviu. La fête de la Loue quant à elle, se tiendra toujours au début du mois de juin, avec de la nouveauté au programme !"

Il était une fois les Cavalcades de Salmiech

Cet été, lors de la journée du musée du charroi et du marché gourmand du mois d'août, les Salmiechois ont pu apprécier des photos des Cavalcades organisées autrefois dans le village, des souvenirs qui en ont émus plus d'un. C'est à Marion, alors en service civique à la commune, que nous devons cette initiative lorsqu'elle a trouvé les photos rangées dans une armoire au musée. Actuellement employée par la Commune pour les projets culturels, Marion a engagé un travail de collecte de mémoire. La commission du bulletin municipal souhaitait mettre en valeur les Cavalcades pour cette édition. Nous tenons à remercier Claude Brugier, Francette Bry, Liliane Brugier, Claude Delbourg, André Fabre, André Bougnol et Bernard Viguié pour ce partage de leurs souvenirs.



Le carnaval d'Albi et les cavalcades de Lodève ont inspiré la réalisation d'un défilé costumé à Salmiech. C'est en 1951 que la première cavalcade voit le jour, une organisation de titans puisque les préparatifs débutaient en hiver pour un défilé prévu en été. Ce spectacle avait lieu le dimanche après-midi au cours des quatre jours de la fête estivale de Salmiech, programmée le troisième week-end de juillet.



Madame Andrée Delbourg, propriétaire du Café français, en était la principale organisatrice. Toutes les idées pour les réalisations venaient d'elle et elle veillait au bon fonctionnement des préparatifs. Pendant l'hiver, les habitants, et surtout les enfants, préparaient des roses en papier crépon, des confettis et des guirlandes. Tous les Salmiechois s'engageaient dans la réalisation de costumes et de décorations. Madame Delbourg s'assurait que chaque enfant et chaque jeune du village ait une place sur les chars. Elle souhaitait impliquer et rassembler l'ensemble du village.



Monsieur René Brugier, le marchand de vélo, se chargeait de l'armature métallique des structures des dix chars. La décoration de chacun d'eux était renouvelée chaque année. Mi-juillet, les tracteurs et les remorques prêtés par les paysans, étaient stockés dans un garage à la Crancie afin d'y installer les fleurs et les décorations réalisées en hiver.



Madame Simone Mouysset et Madame Delbourg confectionnaient la plupart des costumes avec du tissu et des vieux draps de récupération, ainsi que du papier crépon. Les costumes étaient réalisés en fonction de la thématique de chaque char. Les enfants étaient classés par âge sur les chars et les déguisements étaient préparés en fonction de leurs tailles. Certains costumes étaient loués, Madame Delbourg et Monsieur Brugier allaient même les chercher jusqu'à Albi.

La journée de dimanche commençait avec le traditionnel petit déjeuner aux tripous, suivi des aubades pendant la matinée. Après la messe à 11h, une gerbe était déposée au monument aux morts, puis la plupart des participants allaient prendre l'apéritif au Café français jusqu'à 13 h 30. La Cavalcade commençait à 14h et durait 2 heures. Le circuit partait de la Crancie, là où tous les chars étaient stockés, se dirigeait vers Saint-Amans, avant de faire demi-tour pour terminer sur la place du Village (à l'actuelle Mairie). Il débutait avec des gymnastes, puis la fanfare "la clique décazevilloise" ouvrait le pas sur les dix chars qui défilaient entourés des Salmiechois costumés tout en assurant la surveillance et la sécurité des enfants. Les chars étaient conduits par les paysans et leurs tracteurs. 16 h 30 était l'heure d'un grand bal animé par l'orchestre qui avait accompagné les conscrits le matin. À la tombée de la nuit, une seconde cavalcade démarrait suivant le même itinéraire ; les enfants portaient des lanternes vénitiennes. Le défilé se terminait avec un feu d'artifice tiré du Château. Enfin, un autre bal clôturait la journée, jusqu'au matin. Le lundi soir, les habitants du village se retrouvaient pour une bataille de confettis.

Les photos étaient prises par un professionnel qui donnait un ticket numéroté pour chaque photo. Ceux qui désiraient acheter les photos pouvaient les récupérer au bureau de tabac.

À l'époque, c'était le plus grand événement de l'Aveyron : entre 4 000 et 6 000 personnes venaient profiter du défilé, les voitures n'arrivaient plus à se garer dans le village. Les Cavalcades de Salmiech ont pris fin en 1963, après 12 éditions plus magiques les unes que les autres.

En 1989, une cavalcade spéciale pour le bicentenaire de la révolution relançait l'engouement. Les costumes étaient de circonstance : Claude Brugier se souvient de son déguisement en Jean-Paul Marat et son épouse en Charlotte Corday. Huit chars ont défilé, celui avec la guillotine est resté en mémoire. Les cavalcades ont connu deux années supplémentaires, la dernière a eu lieu en 1991. Une nostalgie du temps passé qui s'inscrit dans l'histoire de Salmiech restera en mémoire des participants.



Vous avez des souvenirs à partager sur les Cavalcades de Salmiech ? N'hésitez pas à contacter la Mairie pour prendre rendez-vous, Marion se fera un plaisir de prendre vos témoignages ! Nous recherchons également les films en super 8 réalisés durant les fêtes.



Julien Escafit

Photographies aériennes de la Bastide et de Carcenac prise en ULM par un salmiechois. Merci à Monsieur Julien Escafit, photographe professionnel pour ce partage !



©Julien Escafit

Mairie de Salmiech

116, Place Brenguier de l'Andore
12120 SALMIECH

Contact

05 65 46 72 39

mairiesalmiech@orange.fr

Horaires

Le mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h

Le mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanence des adjoints

Le mardi matin de 10h à 12h



Retrouvez les informations de la Commune en ligne. Le site internet de la Mairie est mis à jour régulièrement. A consulter sans modération !